Table des matières

[Entre nous / Edito. 2](#_Toc192601602)

[Garder le cap en 2025. 2](#_Toc192601603)

[Agenda associatif. 2](#_Toc192601604)

[Vos manifestations associatives. 2](#_Toc192601605)

[Lempd’Arts. 2](#_Toc192601606)

[Une ville pour tous. 2](#_Toc192601607)

[Le Carnet de début décembre 2024 à fin janvier 2025. 2](#_Toc192601608)

[Vos demandes. 2](#_Toc192601609)

[Concours National de Musique de Lempdes. 2](#_Toc192601610)

[In Vista, Compagnie Contrepoint – Danse. 2](#_Toc192601611)

[Infos pratiques. 2](#_Toc192601612)

[Conseil municipal. 3](#_Toc192601613)

[Conseillers départementaux. 3](#_Toc192601614)

[Bienvenue à : 3](#_Toc192601615)

[Agenda. 3](#_Toc192601616)

[Une ville pour tous, vœux. 3](#_Toc192601617)

[Vœux de la municipalité. 3](#_Toc192601618)

[Tous acteurs, jeunesse. 4](#_Toc192601619)

[Partenariat avec le collège Antoine de Saint-Exupéry. 4](#_Toc192601620)

[Deux jeunes au service de la citoyenneté à travers le sport ! 5](#_Toc192601621)

[Inscriptions scolaires rentrée 2025-2026. 6](#_Toc192601622)

[Tous acteurs, seniors. 6](#_Toc192601623)

[Un nouvel ascenseur aux Nymphéas. 6](#_Toc192601624)

[Clermont auvergne métropole, PLUm. 6](#_Toc192601625)

[PLUm : Enquête publique du 17 février au 28 mars 2025. 6](#_Toc192601626)

[Clermont auvergne métropole, mobilité. 7](#_Toc192601627)

[Bus à hydrogène. 7](#_Toc192601628)

[Bientôt une coulée verte à Lempdes ! 8](#_Toc192601629)

[Clermont auvergne métropole, pôle environnement. 8](#_Toc192601630)

[Zoom sur le service Environnement / Propreté urbaine du pôle Limagne. 8](#_Toc192601631)

[Une ville verte, le moustique tigre. 9](#_Toc192601632)

[Moustique tigre : agissons pour un été plus tranquille ! 9](#_Toc192601633)

[Tribunes politiques. 10](#_Toc192601634)

[Lempdes Info 11](#_Toc192601635)

# Entre nous / Edito.

## Garder le cap en 2025.

Vous étiez plus de 300 à assister à la cérémonie des vœux de la ville de Lempdes le 13 janvier dernier. Représentants du monde associatif, économique, politique, universitaire ou citoyens, vous avez montré par votre présence tout l’intérêt que vous portez à notre commune. A titre personnel et au nom du conseil municipal de Lempdes, je vous remercie chaleureusement. Cette cérémonie a été pour nous, élus, l’occasion de faire le point sur l’année écoulée et de vous exposer les projets qui se concrétiseront cette année. 2025 sera l’année de l’aboutissement de projets structurants pour notre commune. Dès 2025, il sera possible de relier notre Centre-Ville à l’Avenue de l’Europe par une voie exclusivement piétonnière et cyclable : la coulée verte. Dès 2025, vous pourrez faire réaliser votre carte d’identité en Mairie de Lempdes. Dès 2025, vous bénéficierez dans le Parc de la Mairie de nouveaux jeux pour vos enfants, de nouveaux cheminements et d’un nouveau théâtre de verdure. Dès 2025, notre salle voûtée sera à nouveau opérationnelle. Rénovée, elle disposera d’un coin cuisine et d’une meilleure acoustique. Dès 2025, la rue du 11 novembre sera terminée et la rue de la Treille apaisée grâce à la mise en place d’un plateau ralentisseur. Enfin, nous retrouverons pour cet été notre Halle qui manque tant dans notre Centre-Ville. Malgré un contexte difficile, votre commune continue à avancer et garde le cap. Bien sincèrement.

Henri Gisselbrecht, maire de Lempdes.

# Agenda associatif.

## Vos manifestations associatives.

* Match de rugby réception du RC ENNEZAT, le 16 février 2025. Organisé par l’association ASC AIA.
* Lempdes Concert caritatif au profit des sinistrés de Mayotte avec le « Gatec Jazz Band », dimanche 23 février 2025 à 17h à la salle des fêtes de Lempdes. Organisé par le Comité des fêtes et la chorale l’EN.VO.L. Entrée gratuite « au chapeau » : chacun pourra donner ce qu’il désire suivant ses moyens. Renseignements et inscriptions auprès de Marc Bourguet au 06.61.58.25.34.
* Match de rugby réception du RC BEAUMONTOIS, le 9 mars 2025. Organisé par l’association ASC AIA Lempdes.
* Finale départementale, doublettes mixtes, les samedi et dimanche 12 et 13 avril 2025 au boulodrome Rue Marcel Boubat. Organisée par le groupe bouliste de Lempdes.
* Collecte de sang, le 14 avril de 15h30 à 19h, à la salle Alexandre Vialatte, la 2Deuche. Organisée par l’Association pour le Don du Sang Bénévole (ADSB). Prendre rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Renseignements J.P Meunier : mtjp@gmail.com.

## Lempd’Arts.

Venez partager dix jours festifs autour des Arts ! La municipalité et les associations artistiques lempdaises vous proposent de fêter les Arts du 20 au 27 mars à la 2Deuche. Inauguration de la manifestation le 21 mars à 18h. Au programme : ateliers Expositions, démonstrations, projections, spectacles et autres surprises… Laissez-vous transporter ! Plus d’infos à venir prochainement sur : www.ville-lempdes.fr et sur le Facebook de la ville.

# Une ville pour tous.

## Le Carnet de début décembre 2024 à fin janvier 2025.

Naissances :

Décembre :

FAGONT Ambre, Capucine, le 18.

AHMED Rayan, le 29.

Janvier :

GIRAUD Edouard, Guillaume, Jean-Claude, le 7.

FRAISSE Charlie, Quentin, Jacques le 13.

Décès :

Décembre :

CHADUC Christian, Guy, le 9.

SCHILTZ Paulette, le 15.

Janvier :

BOULICOT Guy, Jean, Yves, le 4.

LOGIÉ Danielle, Aimée, Marguerite, Marie, le 14, veuve D’ARPIANY Albert, Jean-Marie, Maurice.

## Vos demandes.

N’oubliez-pas le service Vos Demandes pour répondre à vos questions. Formulaire disponible en ligne sur le site ville lempdes.fr ou directement à : vosdemandes@mairie-lempdes.fr.

## Concours National de Musique de Lempdes.

Que vous soyez musicien novice ou averti, participez au 40ème Concours National de Musique de Lempdes, dédié cette année aux instruments à vents. Il se déroulera les 29 et 30 mars prochains. La date limite d’inscription est fixée au 1er mars 2025. Les morceaux imposés sont téléchargeables sur : https://ville-lempdes.fr/le-concours-national-de musique-2/

Renseignements à l’école de musique de Lempdes.

## In Vista, Compagnie Contrepoint – Danse.

Trois danseurs et un caméraman. Voici l’étonnant casting de ce ballet technologique où caméra et corps ne font plus qu’un. Entre réalité et image projetée, In Vista nous offre une plongée vertigineuse au cœur même du mouvement... A découvrir à 20h30 à la 2Deuche ! Tout public à partir de 12 ans.

Tarifs 14€ à 18€.

Réservation au 04.73.83.74.78., ou sur la billetterie en ligne.

## Infos pratiques.

Proxim’Cité : 0.800.300.029.

Mairie : vosdemandes@mairie-lempdes.fr.

* Service accueil et standard : 04.73.83.74.74.

Ouverture : du lundi au vendredi 8h30/12h-13h/17h.

* La 2Deuche : 04.73.83.74.78.
* Police municipale : 04.73.61.85.19.

Ouverture du lundi au vendredi : 8h/12h-13h/17h.

* Services techniques : 04.73.83.74.71.

Ouvert lundi, mardi, mercredi 8h30/12h et 13h/17h. Le jeudi 13h/17h et le vendredi matin 8h30/12h. Sur rendez-vous.

* Service social :04.73.83.74.70.

Ouverture du lundi au vendredi : 9h/12h-13h30/17h. Fermé le mercredi après-midi.

* Lieu d’Informations Seniors : 04.73.61.66.02.
* Résidence autonomie : 04.73.61.66.02.
* EHPAD : 04.63.66.08.37.
* Service des sports : 04.73.61.65.08.
* Service enfance-jeunesse : 04.73.83.63.99.
* Ecole de musique : 04.73.61.78.95.
* Relais Petite-Enfance Le Papillon : 04.73.61.79.74.
* Crèche La Coccinelle : 04.73.61.79.12.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

* Service communication : 04.73.83.74.67.
* Service culturel et associatif : 04.73.61.53.30.

Ouverture lundi, jeudi 8h30/12h et mardi, vendredi 8h30/12h-13h30/17h.

* Correspondant La Montagne : Gérard Champagnat 06.60.19.77.79.

Email : gerardchampagnat@free.fr.

## Conseil municipal.

Les conseils municipaux se déroulent à la salle Voûtée, à 19h, les vendredis : 28 mars.

## Conseillers départementaux.

Valérie Passarieu et Joël Derré vous reçoivent en Mairie, sans rendez-vous, de 14h à 16h, les mardis 15 avril et 10 juin.

## Bienvenue à :

Pretty Nails x CZen :

Institut de beauté et onglerie 5 Rue des Robertoux

Tél : 06.68.67.98.

On Air :

Salle de sport - 19 avenue de l’Europe.

## Agenda.

Concours National de Musique de Lempdes : 29 et 30 mars.

Marchés de produits locaux : 23 février, 23mars, 27 avril.

Conciliateur de justice : permanences en mairie, de 14h à 17h le 1er et 3ème mercredi du mois. Prendre rendez-vous au préalable au 06.16.69.37.75.

# Une ville pour tous, vœux.

## Vœux de la municipalité.

2024. Un contexte difficile.

Malgré un contexte politique et économique compliqué en 2024, de beaux moments ont pu être partagés, tels que les J.O., qui ont fait vibrer le monde entier.

Une politique de concertation.

Menés en concertation avec les usagers concernés ou volontaires, 3 projets (la coulée verte, la rénovation de l’école des Vaugondières, le parc de la mairie) ont posé le socle de la concertation à Lempdes, qui est devenue un véritable outil participatif. Cette démarche a permis d’avancer ensemble et de faire grandir et améliorer ces projets, pour qu’ils soient en adéquation avec les usages et les attendus de la population.

Transition écologique.

La commune s’est dotée de deux nouveaux véhicules électriques. Le parc de voitures compte désormais près d’1/3 de véhicules électriques. 2024 a également été l’occasion de réaliser la deuxième phase du projet de forêt urbaine située face à la caserne des pompiers, qui représente une surface de 7 830m2. La deuxième édition de la semaine du développement durable s’est également déroulée à l’automne, avec de nombreuses animations.

Mobilité.

Un nouvel itinéraire cyclable a été créé en centre-ville afin d’améliorer la sécurité des cyclistes rue Roger Cournil. Les trajets entre Clermont-Ferrand et Lempdes ont été réduits grâce à la création d’un couloir de bus dédié rue Anatole France. En outre, cette ligne bénéficie désormais de bus à hydrogène.

Amélioration du cadre de vie de nos ainés.

Les aînés de l’EHPAD ont bénéficié de la création d’un jardin thérapeutique agrémenté d’appareils d’exercice physique et mental. D’autre part, l’établissement a investi pour doter chaque chambre de rails de transfert, facilitant la manipulation des résidents lors des soins quotidiens. Une climatisation d’une partie de l’EHPAD est envisagée et une végétalisation des façades sera prévue pour améliorer les températures intérieures. Aux Nymphéas, un deuxième ascenseur a été installé facilitant ainsi les déplacements des résidents.

Pour notre jeunesse.

Les écoliers ne sont pas en reste au Bourgnon, avec notamment la réfection du mur d’enceinte de l’établissement qui a permis d’améliorer la sécurité des enfants et de réaliser un portail électrique afin de faciliter les livraisons du restaurant scolaire. Les adolescents ont quant à eux eu le plaisir de voir l’ouverture d’un espace « jeunes » au COSEC. Ils peuvent s’y retrouver pour partager des moments conviviaux, mais aussi pour concrétiser des projets sous l’œil bienveillant et avisé de la référente jeunesse de la ville. Un projet de mini entreprise a d’ailleurs vu le jour en septembre.

La culture.

La création d’un poste de chargée de médiation culturelle a permis de relier les acteurs du territoire dans différentes actions culturelles et de monter des projets, notamment avec les écoles de Lempdes. 2024 a également vu la mise en place de la billetterie en ligne à la 2Deuche. Du côté de l’école de musique, le groupe de musiques actuelles s’est renforcé et un big-band jazz a été créé.

Une vie associative riche.

La grande nouveauté de l’année écoulée pour la vie associative a été la nouvelle formule du forum des associations qui s’est déroulé au complexe sportif. De nombreux travaux destinés à améliorer le quotidien des associations ont eu lieu, tels que la création d’un deuxième terrain de padel ou l’amélioration de la piste de BMX sur laquelle auront lieu les championnats d’Europe en mai 2025.

Les projets 2025.

Réfection et amélioration des espaces.

La réfection de la halle devrait permettre aux Lempdais de retrouver cet espace central dès le premier semestre de l’année. Les travaux du groupe immobilier de la Mairie devraient prendre fin à l’automne et permettront d’améliorer l’accueil et l’accompagnement des usagers, notamment avec la mise en place d’un service de traitement des cartes nationales d’identité et des passeports. La réfection de l’école des Vaugondières débutera cet été. Elle permettra une amélioration de la performance globale du bâtiment. Des travaux prévus dans les appartements de la résidence autonomie permettront là aussi d’agrandir les espaces pour apporter un meilleur confort. Une coulée verte verra le jour permettant de relier le centre-bourg à l’avenue de l’Europe grâce à un cheminement sécurisé dédié aux mobilités douces.

De nouveaux rendez-vous.

Lempd’Arts rassemblera les acteurs artistiques associatifs et municipaux lors d’une semaine dédiée aux Arts, du 20 au 27 mars à la 2Deuche. Rendez-vous également à l’occasion de la commémoration du 8 mai pour un évènement spécial et festif. La Fête du jeu est prévue le 17 mai prochain. Une journée du sport en famille sera également organisée durant l’année.

Une mobilité améliorée

Les déplacements seront facilités entre Clermont-Ferrand et Lempdes avec la création d’une ligne directe et de nouvelles liaisons plus régulières. Cette cérémonie des vœux, riche par sa convivialité et les échanges qu’elle a permis, a rassemblé les différents acteurs du territoire pour partager ensemble des vœux d’espoir et de solidarité

# Tous acteurs, jeunesse.

Suivez-nous sur Instagram : @espacejeuneslempdes.

## Partenariat avec le collège Antoine de Saint-Exupéry.

Dans le cadre de la politique jeunesse menée par la commune et portée par le Service Jeunesse, un tout nouveau partenariat a vu le jour avec le collège Antoine de Saint Exupéry de Lempdes. Celui-ci a pour objectif premier de faire émerger de nouvelles offres pour les jeunes Lempdais et Lempdaises en axant les démarches d’animation sur des dynamiques de projet, par des actions « hors les murs », c’est-à-dire en dehors des bâtiments communaux. Ainsi, depuis décembre 2023, Maëva Fontalive (référente jeunesse de la commune) se rend au collège Antoine de Saint-Exupéry tous les jeudis, durant le temps de midi, afin d’animer un atelier de création de jeu de société. De décembre à fin mars 2025, en accord avec le personnel de direction de l’établissement scolaire, un groupe de 15 volontaires, élèves de la 6ème à la 5ème, travaille sur la création d’un jeu de société sur le thème de l’eau et du gaspillage. Cette thématique fait référence à l’organisation de la journée mondiale de l’eau prévue le samedi 22 mars 2025. Les ateliers se poursuivront d’avril à juin, auprès d’un deuxième groupe pour la création d’un nouveau jeu de société. Dans la continuité de cette action, Maëva Fontalive intervient également dans les classes de CM2 des groupes scolaires du Bourgnon, des Vaugondières et de la Fleurie, tous les lundis, durant le temps de midi. Le but est faire connaissance avec les jeunes du territoire et de commencer à développer des projets avec eux, selon leurs envies et leurs appétences.

## Deux jeunes au service de la citoyenneté à travers le sport !

Grâce à un partenariat passé dans le cadre du Pacte des Solidarités entre Clermont Auvergne Métropole (CAM) et l’association Uniscité, la commune de Lempdes (la commune de Lempdes bénéficie du dispositif en tant que commune membre de CAM) a recruté deux services civiques pour une durée de six mois. Arrivées en janvier 2025, ces deux jeunes sont accueillies au service Enfance-jeunesse et travaillent en binôme sur un projet défini : promouvoir la citoyenneté à travers le sport. Leur action s’articule autour de trois grands axes :

* Animer des actions auprès des enfants et des jeunes, au sein des établissements scolaires de la commune, sur les temps périscolaires et extrascolaires. L’objectif étant d’aborder la citoyenneté à travers l’outil du sport, sous tous ses aspects.
* Participer à l’organisation du projet « sport en famille ».
* S’associer au projet de création du conseil des jeunes citoyens au sein de la ville. Pour ce faire, elles interviennent durant différents moments d’accueil des enfants – périscolaire et extrascolaire (accueil de loisirs). Leur projet leur permettra également de travailler avec les adolescents à l’espace jeunes.

Rencontre avec Emma Ranoux-Julien et Chloé Macias-Dinis.

Lempdes info : Emma, Chloé, pourquoi avez souhaité effectuer un service civique au sein d’une collectivité ?

Emma : Après avoir suivi un semestre en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) à l’université, je décide de me réorienter. L’opportunité du service civique m’a paru être une étape pertinente pour mettre toutes les chances de mon côté en faisant quelque chose de riche, qui me servira pour mes futures études en science de l’éducation, car j’aimerais devenir professeur des écoles.

Chloé : C’était une belle opportunité pour moi également, me permettant d’acquérir une première expérience qui nourrira mon projet professionnel. En effet, je souhaite travailler dans le sport, et notamment dans la gestion d’évènements sportifs.

Lempdes info : Quel est votre ressenti après ces premières semaines ?

Emma : Après ces premiers jours, je me rends compte que ce service civique correspond tout à fait à ce que j’attendais. J’aime transmettre ce que je sais, mes valeurs et être avec les enfants. Cela me conforte dans mon projet.

Chloé : On apprend à s’organiser et on découvre l’importance de la transmission auprès des enfants. J’aime le foot et le sport en général, et cette mission me permet d’associer mes passions à une expérience professionnelle.

Lempdes info : Merci. Rendez-vous prochainement pour découvrir l’avancée de votre projet !

## Inscriptions scolaires rentrée 2025-2026.

Pour l’entrée à l’école maternelle et le passage à l’école élémentaire, votre enfant doit être inscrit auprès des services de la collectivité. Pour la rentrée scolaire 2025-2026, vous êtes concerné si votre enfant est né en 2022 ou en 2019.

Période et lieu d’inscription : du 10 mars au 9 mai 2025 au Service Enfance Jeunesse. Les enfants qui sont scolarisés en grande section à l’école des Vaugondières et qui entrent au CP ne sont pas concernés par cette inscription. Vous pouvez prendre contact auprès de Caroline Perrier au 04.73.83.63.99, ou enfancejeunesse@mairie-lempdes.fr. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la ville dans la rubrique inscriptions scolaires. Date de la rentrée scolaire 2025/2026 : Lundi 1er septembre 2025.

« Lire et faire lire »

Depuis 2002, Robert Balsan intervient auprès des enfants dans le cadre de l’action « Lire et faire lire », portée par l’association éponyme. Ce retraité de la SNCF, passionné de lecture, lutte contre l’illettrisme en accompagnant les enfants des écoles de Lempdes depuis 5 ans. Cela lui permet de rencontrer également les enfants de l’accueil de loisirs lors d’activités organisées les mercredis. Au programme : écouter, raconter, lire. L’objectif est d’aider et d’accompagner les enfants dans leur apprentissage de la lecture et de développer leur culture littéraire tout en apportant un éclairage aux éventuelles difficultés rencontrées face à un vocabulaire encore inconnu.

Lire et faire Lire en quelques chiffres :

* 17 350 bénévoles répartis dans 11 672 structures.
* 642 000 enfants ont participé à ce dispositif en 2024.
* 2025 : 25 ans de l’association « Lire et faire Lire ».

# Tous acteurs, seniors.

## Un nouvel ascenseur aux Nymphéas.

La résidence autonomie bénéficie désormais d’un tout nouvel ascenseur, installé sur l’aile nord de l’établissement. Cet aménagement vise à améliorer le confort et la mobilité des résidents, mais aussi à faciliter le travail du personnel au quotidien. Ce deuxième ascenseur représente une avancée significative pour la résidence. En plus de fluidifier la circulation, il permet de réduire l’attente et d’assurer une meilleure répartition des déplacements, notamment aux heures de forte affluence. Il constitue également une solution de secours en cas de panne du premier ascenseur, garantissant ainsi une continuité de service essentielle pour les résidents à mobilité réduite. L’installation de cet ascenseur apporte aussi un vrai gain de confort pour le personnel. En facilitant le transport du matériel et en optimisant les déplacements entre les différents services, il contribue à améliorer les conditions d’intervention des équipes. Avec cette nouvelle installation, la résidence réaffirme son engagement à offrir un cadre de vie toujours plus accessible, sécurisé et adapté aux besoins de chacun, tout en améliorant les conditions de travail du personnel. Ce projet a bénéficié d’une subvention de la CARSAT.

# Clermont auvergne métropole, PLUm.

## PLUm : Enquête publique du 17 février au 28 mars 2025.

Plan Local d’Urbanisme de la Métropole.

Depuis 2018, Clermont Auvergne Métropole élabore, en collaboration avec les 21 communes membres, un projet de Plan Local d’Urbanisme Métropolitain (PLUm). L’objectif est d’harmoniser le développement territorial à l’échelle de l’intercommunalité en se dotant de règles communes. Un PLU est créé pour une durée de 20 à 30 ans généralement. Le premier document réalisé fut le PADD (Programme d’Aménagement et de Développement Durable) entre 2019 et 2021 qui définit les orientations stratégiques globale du PLUm. Entre 2022 et 2024, le règlement, le zonage et les Orientations d’Aménagement et de Programmation (OAP) ont été définis. Ce sont les derniers documents du PLUm. En 2025, place à l’enquête publique et à l’approbation définitive du document d’urbanisme !

Votre avis compte !

Pendant 40 jours, du 17 février au 28 mars 2025, vous allez pouvoir faire vos remarques sur ce nouveau Plan Local d’Urbanisme. Vous allez découvrir les nouvelles règles qui encadreront toute construction dans les 20 à 30 prochaines années. Aussi, votre avis est important car il s’agit de votre cadre de vie qui sera règlementé. Le PLU traite notamment de l’architecture des constructions, de leur aspect extérieur, de leur implantation, de leur prise en compte de la biodiversité... Mais aussi : des activités interdites ou autorisées à Lempdes, des grands projets de la commune (OAP) ou des zones raccordées ou non au réseau d’eaux pluviales.

Les grands principes de ce plu métropolitain.

* Développer une stratégie collective pour les 21 communes.
* Préserver la nature et les espaces agricoles.
* Offrir un logement pour tous.
* Promouvoir la végétalisation et la biodiversité dans les espaces urbains.
* Renouveler la ville en préservant un équilibre entre densité et qualité de vie.
* Valoriser le patrimoine et renforcer le cadre de vie des villes et centres-bourgs.
* Accélérer la transition écologique et énergétique des territoires urbanisés.

Comment participer ?

* Tous les documents seront mis à disposition au format papier à l’accueil de la mairie de Lempdes (bâtiment principal) avec registre d’enquête publique où vous pourrez écrire.
* Mais il est également possible de participer en ligne. Tous les documents sont déjà consultables sur le site internet du PLUm : https:// plu.clermontmetropole.eu/ médiathèque. Vos remarques pourront être consignées dans le registre dédié, sur le site internet : https://www.enquetepublique-plui-clermontmetropole.fr ou par email à l’adresse suivante : enquetepublique-pluiclermontmetropole@registre-dematerialise.fr.
* Il est également possible d’envoyer les remarques par courrier : Monsieur le Président de la commission d’enquête, Enquête publique du PLUi/PDA, Clermont Auvergne Métropole, 64-66 Av. de l’Union Soviétique BP 40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1.

CALENDRIER :

* 17 février à 10h : ouverture de l’enquête publique.
* 20 mars de 14h à 17h : permanence du commissaire-enquêteur dans la salle des Mariages.
* 28 mars à 12h : clôture de l’enquête publique.

# Clermont auvergne métropole, mobilité.

## Bus à hydrogène.

Clermont Auvergne Métropole et le SMTC-AC, en partenariat avec Keolis, lancent une expérimentation de bus à hydrogène sur la ligne 35-36 du réseau T2C, reliant Clermont-Ferrand à Pont-du-Château via Lempdes. Ce projet illustre leur engagement pour la transition énergétique. Depuis fin 2024, quatre bus rétrofités et un bus neuf, tous à hydrogène, sont en service. En parallèle, une station de distribution d’hydrogène et un dépôt Keolis sont également opérationnels. Le rétrofit consiste à transformer des bus thermiques en véhicules décarbonés, et quatre bus rétrofités par GCK Mobility circulent depuis décembre 2024, avec trois autres ajoutés en 2025. Un bus neuf, de la marque SOLARIS, et six autres arriveront entre novembre 2024 et l’été 2025. Cette initiative permettra de réduire les émissions de CO2 de 594 tonnes par an sur cette ligne. Une station de distribution d’hydrogène sera mise en place à Cournon d’Auvergne pour alimenter les bus, avec de l’hydrogène produit à la station des Gravanches. L’expérimentation de 10 ans vise à guider les choix futurs en matière de transition énergétique et souligne la volonté de Clermont Auvergne Métropole et du SMTC-AC de promouvoir une mobilité propre tout en soutenant l’innovation locale.

Le SMTC-AC est l’autorité organisatrice de la mobilité de l’agglomération clermontoise, couvrant 23 communes et près de 300 000 habitants. Il gère les transports collectifs urbains et péri-urbains, ainsi que des services de mobilité active (location de vélos) et partagée (covoiturage, auto-partage). En collaboration avec Clermont Auvergne Métropole, le SMTC-AC porte le projet InspiRe, un moteur de la transition énergétique. Ce projet inclut la restructuration du réseau de transports publics, la création de nouvelles lignes de bus à haut niveau de service (BHNS), un meilleur partage de l’espace public, un réaménagement urbain et un dépôt de bus avec une centrale photovoltaïque de 4MWc. Le SMTC-AC contribue ainsi activement à la transition écologique et énergétique de la métropole clermontoise en réalisant des projets d’infrastructures et en utilisant des sources locales pour approvisionner ses bus GNV et électriques.

## Bientôt une coulée verte à Lempdes !

Un cheminement végétalisé dédié aux piétons et aux cyclistes sera prochainement créé. Il permettra de relier le centre bourg à l’’avenue de l’Europe de manière sécurisée.

Pourquoi ces travaux ?

Ce cheminement dédié aux piétons et cyclistes, permettra de rejoindre, de manière sécurisée et à travers un environnement végétalisé, le centre-bourg à l’avenue de l’Europe (voir plan). Deux placettes arborées ponctueront la traversée, au niveau de l’impasse de la Croix du Berger et à la place de l’actuel parking du Crédit Agricole. Un passage adapté et accessible à tous sera également créé au sein d’une grange, pour raccorder l’actuel parking du Crédit Agricole à la rue du Pradal. De nombreux stationnements sont disponibles en centre-ville, n’hésitez-pas à les utiliser.

Comment vont se passer les travaux ?

Les travaux débuteront par l’aménagement du secteur 1 et l’aménagement d’un parking au niveau du secteur 8. Le planning prévisionnel est le suivant (ce planning pourra évoluer selon les aléas du chantier) :

Février 2025 :

• Fermeture pendant quelques jours de la rue Pasteur au niveau des jardins familiaux (secteur 3).

• Travaux dans la grange (secteur 6).

• Fermeture du parking du Crédit Agricole (secteur 7).

Fin février/début mars :

• Travaux secteur 4.

Avril 2025 :

• Fermeture de la rue du Pradal au niveau de la grange et de l’impasse de la Croix du Berger (secteur 5).

La coulée verte sera accessible dans son intégralité avant l’été 2025.

# Clermont auvergne métropole, pôle environnement.

## Zoom sur le service Environnement / Propreté urbaine du pôle Limagne.

Connaissez-vous le pôle Limagne de la métropole ?

Ce service, composé de 57 agents a en charge l’environnement et la propreté urbaine des communes d’Aulnat (9 agents), de Lempdes (17 agents) et de Pont-du-Château (21 agents). L’équipe comprend également deux unités communes aux trois villes : la direction administrative composée de 4 agents et l’équipe voirie composée de 6 agents. Doté de matériels et d’un parc de machines performants, ce service intervient sur les trois territoires afin de garantir un cadre de vie agréable, avec des espaces propres et végétalisés.

Ses missions.

Tout au long de l’année, le service environnement agit afin de préserver et d’embellir le territoire communal, pour proposer un cadre de vie plaisant. Au-delà de l’entretien quotidien des voiries (60km de voirie à balayer et désherber), du déneigement en période hivernale et de la mise en place des bacs à sel, il a également en charge de nombreuses autres missions.

L’abattage.

Le service environnement effectue l’abattage des arbres lorsque cela est nécessaire, notamment lorsque les arbres sont malades. En effet, l’Office National des Forêts a réalisé un diagnostic sanitaire en 2024, duquel est ressortie la nécessité d’abattre plusieurs arbres situés dans les cours d’écoles (3 à la Fleurie, 1 à Gandaillat et 1 aux Vaugondières) et dans le parc de la mairie (4). Cette action est indispensable car ces arbres sont mourants et représentent un danger. Une réflexion globale est menée pour replanter d’autres arbres, notamment dans le parc de la mairie, en corrélation avec le réaménagement du lieu.

L’élagage.

De mi-février à mi-mars, les agents élaguent le parc de la mairie, les cours des écoles et certaines voiries (roulement par année). Environ 160 arbres sont élagués chaque année. L’entretien.

Un entretien quotidien de tous les espaces du territoire est également nécessaire. Cela passe par l’entretien des voiries, la propreté urbaine (100 corbeilles, 2 composteurs partagés), la taille des arbres, l’entretien des massifs existants et la création de nouveaux : comme cela a été le cas au printemps dernier dans le jardin de l’EHPAD Louis Pasteur, où des allées ont été créées, agrémentées de points d’exercices physiques. Les sols ont par ailleurs été réalisés en sable ciment afin de faciliter l’accès aux personnes à mobilité réduite. Le service environnement a également procédé à l’engazonnement des lieux, a planté des arbres et créé des massifs arbustifs.

Les serres.

Les serres, situées sur la commune de Lempdes, produisent environ 50 000 plants par an (annuelles / bisannuelles / vivaces) pour les 3 communes du Pôle Limagne. Du fait du changement climatique et de l’évolution des techniques, la production de vivaces représente environ 70% contre 30% de plants destinés au fleurissement en annuelles et bisannuelles. Toutefois, bien que les vivaces soient moins consommatrices d’eau, elles nécessitent souvent plus d’entretien.

En quelques chiffres, le service environnement entretient :

* 10,5 hectares de surfaces engazonnées (hors terrains de sports).
* 1 600 arbres à élaguer.
* 2,8 hectares de massifs arbustifs.
* 1 280 m2 de massifs floraux.
* 8 fontaines.

# Une ville verte, le moustique tigre.

## Moustique tigre : agissons pour un été plus tranquille !

Le moustique tigre est implanté dans notre commune depuis plusieurs années. Au-delà des nuisances qu’il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

Portrait-robot du moustique tigre.

Taille : 5 millimètres environ.

Apparence : Rayures noires et blanches sur l’abdomen et les pattes.

Particularités : Pique le jour / Est très vif / Vit à côté de son lieu de ponte.

Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l’intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau d’eau. Une fois dans l’eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu’à 150 œufs par ponte. Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c’est qu’il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d’agir en amont afin qu’ils ne vous envahissent pas !

Le moustique en Auvergne-Rhône-Alpes.

Détecté pour la première fois en 2012, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain : il est désormais implanté dans les 12 départements de la région. En 2023, on comptait 1 000 communes colonisées contre 800 en 2022. 66% des habitants de la région sont ainsi impactés par le moustique tigre.

Le moustique tigre comment agir pour éviter la présence du moustique tigre ?

Outre les actions mises en œuvre par la mairie, il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous ! Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d’avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

* Mettez à l’abri ou supprimez tous les contenants où l’eau peut s’accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
* Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux …) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
* Changez l’eau des fleurs une fois par semaine.
* Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d’eau de pluie ou piscines gonflables hors d’usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Pour en savoir plus :

Retrouvez toutes les informations sur le moustique tigre, les outils mis à votre disposition et les actions menées dans la région sur la plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes : « AgirMoustique.fr ».

# Tribunes politiques.

Lempdes Avenir.

Depuis plusieurs années, Lempdes mène une politique ambitieuse en matière d’économies d’énergie et de transition écologique. Nos investissements dans la production locale d’énergie renouvelable portent aujourd’hui leurs fruits, comme en témoignent les chiffres de production des panneaux photovoltaïques déployés en 2023 sur plusieurs sites municipaux : la tribune du stade, la mairie annexe et la résidence autonomie les Nympheas. Ces installations ont produit 34,5MWh, permettant d’autoconsommer cette énergie et d’éviter l’émission de 25 tonnes de CO2. Au-delà de leur impact environnemental, elles ont également permis de réaliser une économie budgétaire significative : 9 530 euros ont été économisés grâce à l’énergie non achetée sur le réseau, dans un contexte où le prix du mégawattheure atteint 276,25€ TTC. Ce succès illustre pleinement les effets de la stratégie menée par la commune depuis maintenant 10 ans. Notre approche repose sur deux piliers complémentaires : réduire notre consommation énergétique et accélérer notre décarbonation. Ces efforts rendent notre ville moins dépendante des fluctuations des prix de l’énergie, qui peuvent peser lourdement sur les finances publiques. Dans un contexte incertain, où la maîtrise des coûts énergétiques devient un enjeu majeur pour toutes les collectivités, Lempdes fait le choix d’anticiper et d’agir. Nous continuerons à investir dans des solutions durables, convaincus que cette trajectoire est non seulement bénéfique pour notre budget communal, mais aussi pour l’avenir de notre planète et le bien-être de nos habitants. Ensemble, poursuivons cette dynamique pour une ville plus résiliente, plus responsable et plus engagée dans la transition énergétique.

Bien sincèrement,

Vos élus Lempdes Avenir : vos.elus.lempdes.avenir@gmail.com.

Retrouvez-nous également sur Facebook.

Avec vous !

La vie locale bouleversée :

Le budget communal joue un rôle central dans la promotion de la vie sociale d’une commune. Il doit répondre aux besoins en favorisant le vivre ensemble. Il ne doit pas privilégier un quartier au détriment d’un autre. Par conséquent la répartition des moyens doit être équitable. A Lempdes, ce n’est pas le cas : priver un quartier de son école pour en favoriser une autre n’est pas juste et ce sans parler du coût de l’opération plus de 3,5 millions d’euros. Nous avons tant besoin d’un nouveau souffle collectif pour favoriser l’indispensable lien social. Un commerce essentiel a fermé en centre-ville sans réaction de la municipalité. Cela soulève plusieurs préoccupations importantes sur la gestion du tissu économique local. Il aurait fallu dialoguer dès les premières difficultés. Il aurait fallu créer un fond de soutien ou même prévoir une subvention pour faciliter les démarches de reprise. Car les risques sont grands de voir s’isoler les habitants et en particulier les personnes âgées. Ne laissons pas s’affaiblir notre tissu social, en négligeant les lieux de rencontres tels que ce magasin. De plus la fermeture d’un tel établissement est un signe peu encourageant pour les autres commerçants de centre-ville. En attendant la reprise de notre « petite surface » nous demandons à la municipalité de mettre en place une navette pour permettre à ceux qui le souhaite de se rendre au plus proche des magasins. Nous demandons aussi un plan stratégique local pour maintenir et attirer des commerces. Nous demandons de rendre notre bourg plus attractif en commençant par réparer très rapidement notre halle historique. L’avenir proche nous dira si nous avons été entendus. Chères Lempdaises et chers Lempdais, c’est aussi à nous de faire vivre notre centre-bourg. Nous vous encourageons à être les acteurs du lien collectif en côtoyant nos commerçants de proximité. Au lieu de nous éloigner nous avons besoin de nous retrouver et de rentrer en contact avec notre voisinage dans toute sa diversité.

Bien à vous.

Vos élus Avec Vous !

Brigitte Savignat, Philippe Jonin, Bernard Filaire, Roland Daulat et Jean-Luc Dubost.

Les textes et illustrations publiés dans cet espace relèvent de la seule responsabilité du groupe signataire

# Lempdes Info

Editeur : Mairie de Lempdes - 63370 Lempdes.

Directeur de publication et responsable de rédaction : Henri Gisselbrecht.

Textes/photos vie associative : communiqués par les associations.

Réalisation/Composition : Maëlys Mallet Rebeyre, service Communication, Mairie de Lempdes - Image de Freepik.

Impression : Imprimerie Decombat – Gerzat. 04.73.25.06.62.

Régie publicitaire : Italique - Christiane Jalicon, chef de publicité

Tél. 04.73.14.00.01. Fax 04.73.14.11.22.

Date du dépôt légal : à parution - Imprimé sur papier 50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement.

Magazine adapté en version numérique accessible et au format DAISY (audio et texte) par AcceSens, 11 rue de la petite vitesse, 63260 Aigueperse. Tél. 04.73.64.21.04. contact@accesens.com